



Vattetot Infos

FÉVRIER 2021

*La patience et le respect
des gestes barrières restent
à l'ordre du jour voire
des semaines à venir...
Prenez soin de vous !*

Helen Motte

PERMANENCES DE MAIRIE

pendant la période du couvre feu à 18h
les horaires de permanence
du vendredi sont les suivants :
de 16h à 17h sur RDV

Sur demande, le maire pourra vous
recevoir le samedi matin.

Merci de contacter le secrétariat par mail :

secretariat@vattetotsurmer.com

RESTONS CONNECTÉS

Petit rappel, la municipalité s'est dotée d'une
application téléchargeable gratuite :
PanneauPocket !

Nous avons eu le plaisir de voir le nombre de
connexions augmenter et espérons que les
habitants soient satisfaits des informations
qu'ils y trouvent.

Pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre:

PanneauPocket Qu'est ce que c'est ?

C'est un panneau d'information dans sa poche !

Une application mobile simple et efficace qui permet
aux Mairies et aux Intercommunalités d'informer et
d'alerter leurs citoyens en temps réel
sur leurs smartphones.

**Téléchargez-là, choisissez Vattetot-sur-Mer,
d'autres communes qui vous intéressent, et vous
serez informés dès qu'une info importante paraît !
A vos smartphones !**

INFOS DIVERSES

**JOURNÉES PORTES OUVERTES
POST 3ÈME et POST BAC**

Renseignez-vous auprès du CIO

**CIO Fécamp : 95 rue Jules Ferry
02 32 08 99 93 - 02 32 08 99 94**

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour rappel, la TEOM se substitue à la REOM, ce
qui peut modifier le montant à régler pour le
propriétaire de l'habitation. Elle apparaîtra sur
votre avis d'échéance de taxe foncière à
l'automne 2021. Toutefois sur la base de ce taux
et de votre taxe foncière 2020, vous pouvez vous
faire une idée du montant de votre TEOM 2021 et
le prévoir dès à présent dans votre budget, aussi
pensez si besoin à adapter à votre échéancier.

Par exemple, un calcul de la TEOM
(pour un logement ayant une base de 1 500
sur l'avis de Taxe Foncière 2020) :
montant TEOM = Base X Taux TEOM =
 $1\ 500 \times 17\ \% = 255\ \text{€}.$

Pour info , d'autres informations complémentaires
sont rappelées dans le magazine de l'Agglo en
distribution fin janvier, début février.

Noël

Les enfants (jusqu'à 10 ans en 2020) qui ne
seraient pas venus récupérer leur « bon cadeau »
peuvent venir le chercher en mairie aux horaires
de permanence.

**Contactez la mairie au préalable, svp merci :
secretariat@vattetotsurmer.com**